







Enquête sur la production de farine de poisson

Dans le cadre de la préparation du forum sur la production de farine de poisson en Afrique de l'ouest en septembre 2017 par un consortium d'organisations¹, des enquêtes et reportages vont être effectués sur différents sites de pêche artisanale et auprès d'institutions concernées par les problématiques soulevées.

Il s'agira de collecter des informations sur la filière production de farine de poisson en se référant aux quatre thèmes soulevés dans la note conceptuelle produite par les organisateurs du forum. Ceux-ci sont relatifs aux effets de la production de farine à partir de poissons pélagiques consommables (sardinelles) que sont la <u>surexploitation de la sardinelle</u>, l'installation de <u>l'insécurité alimentaire</u>, les <u>pertes d'emplois</u> et <u>les nuisances sur l'environnement et la santé publique des populations</u>.

Procédures et zones concernées :

Les enquêtes concerneront des cibles concernées par les effets de la production de farine (voir plus bas) en privilégiant les enquêtes de groupe avec utilisation de guides.

Au Sénégal, des enquêtes seront effectuées durant une semaine dans les localités retenues comme Kayar, Yène, Hann, Mbour, Joal..., ou bien dans des institutions intervenant dans la chaine d'informations désirées (CRODT, DITP, DPM...) : des enquêteurs du REJOPRAO, de la CAOPA et d'APRAPAM seront mobilisés pour cette tâche.

Des contacts seront pris en Mauritanie et en Gambie pour y effectuer le même type de travail.

Méthodes de recueil de l'information

En s'appuyant d'une part sur le constat de l'explosion de la production de farine de poisson observée depuis les années 2009/2010, et d'autre part sur les documents disponibles², les enquêteurs tenteront de dresser un inventaire des usines de farines présentes (ou en projet) dans les localités concernées, leur mode d'approvisionnement, les produits finis et leur destination ainsi que sur les effets soulignés plus haut en interrogeant les personnes et institutions cibles concernées.

¹ APRAPAM, CAOPA, REJOPRAO, CONIPAS

² Ces documents seront mis à la disposition des enquêteurs avant le démarrage des travaux









La rencontre des professionnels de la pêche se fera lors de focus groups sur les sites, ou en échangeant avec des responsables de structures en charge de l'administration ou de la recherche sur la pêche.

Les résultats d'enquête feront l'objet d'analyse et de rédaction de rapports qui seront consolidés en vue d'obtenir un rapport unique qui alimentera les débats lors des panels organisés pendant le forum.

Cibles concernées:

Ce travail d'enquête s'adressera à trois catégories de cibles :

- -les professionnels du secteur : pêcheurs, transformatrices, mareyeurs, usiniers. Des informations seront recueillies sur les quatre thèmes du programme développé,
 - -les populations adjacentes sur les risques liés à la pollution et à la santé publique.
- -les institutions telles le CRODT, la DPM, la DITP, l'IUPA, la DEEC...pour collecter des données sur la situation des ressources en sardinelles et de leur exploitation, le nombre d'usines et leur mode d'implantation, les niveaux et risques de pollution, les intrants de substitution et autres alternatives...

Organisation du travail:

La recherche d'informations durera une semaine et devra démarrer le 18 aout: une séance de travail se tiendra entre les enquêteurs et la coordination du forum les 30 et 31 aout pour la consolidation des rapports.

Un enquêteur du REJOPRAO visitera les sites de Kayar, Rufisque/Bata, Yène et Hann ainsi qu'une ou deux usines de farine dans ces localités.

Un autre d'APRAPAM fera les sites de Mbour, Mballing et Joal de même qu'une usine implantée dans une de ces localités.

Un enquêteur de la CAOPA visitera le site de Saint Louis : il s'informera en plus sur les pratiques qui avaient cours avec l'approvisionnement des usines de farine en Mauritanie, ainsi que sur les risques encourus par les communautés côtières dans les villes comme Nouadhibou.

Un enquêteur d'APRAPAM collectera des informations auprès des institutions en charge d'encadrer le secteur (DPM, DITP, CRODT, DEEC...) sur les implantations d'usines et les conséquences décrites plus haut (voir les 4 thèmes).

Un enquêteur de la CAOPA se chargera de mener le même type d'enquête en Gambie.









Outre la documentation fournie pour appuyer les enquêtes, des contacts sont fournis aux enquêteurs pour faciliter le travail de terrain.

Participants:

Ababacar Guèye (pour le REJOPRAO), Abdoulaye Fall et Lamine Guèye (pour APRAPAM, Khady Diop et Dawda Saine (pour la CAOPA).

<u>Coordination</u>: GaoussouGuèye, Chérif Younouss Ndiaye, Christophe Dancoing, Samba Guèye et Alassane Samba.

Mbour, 17 aout 2017